

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 80 (1935)
Heft: 10-11

Rubrik: Informations

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 11.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

INFORMATIONS

Ligue suisse de Défense nationale.

Lorsque, considérant la période de tension internationale actuelle, on se reporte à l'incident très local qui suffit, en 1914, à déclencher la grande guerre, l'on ne peut s'empêcher de remarquer que des *casus belli* de cette importance se produisent quotidiennement et d'en conclure que, d'un moment à l'autre, nous pouvons être appelés à défendre notre indépendance et notre neutralité.

Plus que jamais donc, il importe d'être vigilants et de se préparer toujours mieux aux plus graves éventualités, afin que les circonstances ne nous prennent pas au dépourvu. Il faut que le danger, quels que soient le moment où il surviendra et la forme sous laquelle il se présentera, nous trouve aptes à lui résister virilement, dans les meilleures conditions possibles et, si besoin est, en ne comptant que sur nos seules forces.

On s'accorde à admettre qu'une des principales caractéristiques de la guerre moderne est de se déclencher avec brutalité et — opinion qu'illustre un événement tout récent — sans déclaration de guerre préalable. Or, ce qui est vrai partout ailleurs, le serait encore bien plus dans une attaque dirigée contre la Suisse, puisque l'assaillant n'en retirerait aucun avantage s'il n'obtenait une décision dans les tout premiers jours de la guerre. Il importe, par conséquent, que notre armée soit organisée pour une mobilisation excessivement prompte et pouvant s'effectuer avec le plus de sécurité possible, qu'elle dispose de l'ensemble et du maximum de ses forces dès le début des hostilités et qu'elle puisse, tout au moins initialement, résister par ses seuls moyens. Il n'importe pas moins que le pays tout entier soit équipé pour résister à une attaque brusquée, pour laquelle l'arme aéro-chimique semble particulièrement indiquée ; il faut donc que la population civile soit instruite et protégée, que les non-mobilisables soient organisés et prêts à prendre la place des mobilisés, que les services de l'arrière fonctionnent avec ponctualité et dès la première alerte, de même que le Service de défense aérienne active. Il convient enfin que nous disposions dès le temps de paix d'un potentiel de guerre suffisant et que nos industries de guerre soient équipées de telle sorte que leur mobili-

sation soit aussi rapide et complète que celle de l'armée. Chaque citoyen a ainsi sa fonction dans la Défense nationale : il faut qu'il y soit préparé, qu'il en comprenne l'importance et soit prêt à la remplir au premier signal.

Malheureusement, nous avons, en Suisse, une fâcheuse tendance à laisser s'endormir notre vigilance, à tel point que nous prêtons une attention insuffisante aux menaces qui obscurcissent l'horizon politique. Les risques d'un conflit européen, les préparatifs guerriers auxquels se livrent ardemment les autres peuples, les discussions de Genève, plus discordantes que le cri des oies du Capitole, tous ces signes précurseurs de l'éventualité d'une nouvelle conflagration générale ne parviennent même point à nous tirer de notre léthargie et souvent à nous faire sortir de nos routines. Notre présomptueuse impavidité est aussi morbide que le goût du suicide et notre indifférence mériterait la sévère remarque du poète antique : « Ceux que Jupiter veut perdre, il les aveugle d'abord ! »

Cette attitude provient sans doute de la longue période de paix dont a bénéficié notre pays : Nous avons tendance à nous croire invulnérables, à nous reposer du soin de notre Défense nationale sur les traités qui garantissent notre neutralité ; nous ignorons trop volontiers les conditions de la guerre moderne et croyons que l'on aura tout le temps voulu pour mobiliser ; nous accordons une attention trop exclusive à des questions mesquines et donnons la primauté à des problèmes internes qui, si angoissants soient-ils, sont secondaires en face de celui de l'existence du pays tout entier. Or, bien souvent, le manque de vigilance de l'opinion publique a pour conséquences le laisser-aller et l'insouciance des autorités.

Il est dès lors indispensable de maintenir en haleine l'opinion publique, tout en évitant de semer la panique. Il convient à cet effet de faire comprendre au public quels sont les besoins de la Défense nationale, quels sont les sacrifices matériels et moraux qu'elle exige et qu'il doit consentir pour elle. Il faut lui expliquer les mesures prises en faveur de la Défense nationale par les autorités compétentes, notamment celles qui visent à réorganiser et à moderniser notre armée, lui montrer leur raison d'être et leur but. Il y a lieu également d'exciter l'intérêt du public pour les questions militaires, de réveiller et de développer cet esprit militaire, dont notre peuple s'honneure à juste titre et qui a fait sa valeur. Il importe encore d'amener l'opinion publique à exiger que soient prises toutes les dispositions propres à compléter et à améliorer notre position défensive comme de faire comprendre à tout citoyen, sans exception de classe ou de situation sociale, qu'il est de son intérêt de concourir à la défense du pays contre les menées de l'étranger, quelle que soit la manière, ouverte ou sournoise, dont

elles se manifestent. Enfin, il faut que chacun se rende compte que, mobilisable ou non, jeune ou vieux, homme ou femme, valide ou maladif, il peut participer à la Défense nationale et contribuer dans une certaine mesure au salut commun.

C'est là l'importante et vaste mission qui incombe à la *Ligue suisse de Défense nationale* et à laquelle ses organes se sont longuement et minutieusement préparés. Cette association tend à obtenir l'amélioration, le développement et la modernisation de notre Défense nationale dans son ensemble et ne néglige aucune des questions qui s'y rattachent de près ou de loin. Au cours de cet hiver, elle voudra à la réalisation de son but une activité d'autant plus grande que les circonstances sont plus graves et montrent l'avenir sous un jour plus sombre. Par sa propagande — conférences, presse, films — elle cherche à faire comprendre au public ce qu'il doit savoir des besoins et des conditions de notre Défense nationale et lui explique la portée des mesures officielles prises en faveur de l'armée et sur lesquelles l'opinion publique peut être appelée à se prononcer. Par le recrutement de nombreux membres, qu'elle s'efforce de préparer, moralement ou pratiquement, à leur rôle du temps de guerre, la L. D. N. coopère à la formation de volontaires et d'auxiliaires de tous les Services de la Défense nationale. Enfin la façon très large dont elle conçoit son rôle lui permet de collaborer avec toutes les autres associations qui poursuivent, constamment ou temporairement, un but partiellement analogue au sien ou qui, d'une façon générale, travaillent au service de notre Défense nationale active ou passive.

Par ses antécédents autant que par sa situation indépendante, la L. D. N. est particulièrement apte à remplir sa mission. Depuis sa récente fondation, elle a déjà pris une part active à de nombreuses initiatives utiles à la Défense du pays. Elle s'est efforcée d'activer et d'étendre les mesures propres à assurer la Défense passive des populations civiles et c'est, pour une part, grâce à sa propagande que certaines dispositions, encore insuffisantes d'ailleurs, ont été prises par les autorités pour assurer la protection des civils contre le danger aéro-chimique. La L. D. N. a également participé à la propagande en faveur de la prolongation des périodes d'instruction et s'est activement occupée de faire aboutir l'initiative dite « de protection de l'armée ».

Par ailleurs, la L. D. N. est indépendante de toute influence politique. Elle entend uniquement servir à la défense de l'existence et de l'indépendance communes des vingt-cinq Etats confédérés contre les menées et les provocations de l'étranger. Seuls donc les internationalistes, qui refusent toute signification au mot « Patrie », ou les pacifistes, qui contestent au pays le droit de dé-

fendre ses frontières, pourraient prétendre que la L. D. N. adopte une attitude partisane.

Si l'on excepte le décès de nos deux très éminents et regrettés collaborateurs, MM. J. de Muralt et Carl Sulzer, la composition du Comité d'honneur fédéral de la Ligue n'a pas subi de modification depuis la fondation de celle-ci. Le Comité central reste présidé par le major R. Masson et le Secrétariat général est toujours dirigé par M. J. Faure. Toute correspondance destinée au Comité central est à adresser à : *Case 566, St-François, Lausanne*. Le Trésorier central est naturellement toujours heureux de recevoir les dons que l'on veut bien adresser au *Compte de chèques* No II. 6245. Si minimes soient-ils, ils constituent en leur genre une prime d'assurance contre les menaces de guerre. Le Comité central envisage d'ailleurs la création d'un Fonds, constitué par les dons d'une certaine importance et dont le produit, remis au Département militaire fédéral, serait destiné à l'achat d'avions, de tanks et de masques, ainsi que ce fut le cas lors de la souscription qui, en 1914, permit la création des premiers éléments de notre aviation militaire.

La Section vaudoise de la Ligue, désormais présidée par M. le major R. Moulin, se prépare à entreprendre une intense campagne de propagande dans le canton. Elle fait appel à toutes les bonnes volontés pour soutenir ses efforts de leur appui effectif ou financier. (Adresse : *Case 1686, St-François, Lausanne, Compte de chèques* : No II. 4970.)

La Section genevoise est en bonne voie de développement. Pour tous renseignements la concernant, s'adresser à M. G. Muller, *Rue Lévrier 15, Genève*.

Les bases d'autres sections romandes ont déjà été posées et, des sections nouvelles ne tarderont pas à se créer également en Suisse alémanique et au Tessin.

Nous espérons que nos efforts trouveront chez nos concitoyens une toujours plus large compréhension et que nombreux seront ceux qui tiendront à honneur d'en prendre leur part en venant grossir nos rangs. La tâche est vaste et lourde et les circonstances la rendent urgente, c'est pourquoi nous comptons sur l'appui et le dévouement de tous ceux pour qui le mot « patriotisme » garde encore tout son sens.

LE COMITÉ CENTRAL